

Quadruple scrutin en République centrafricaine : missions et défis de la MINUSCA – Décembre 2025

Le 13 novembre dernier, le Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) a adopté la résolution 2800 ([S/RES/2800](#)), qui prorogue pour une année supplémentaire le mandat de la MINUSCA. À l'exception des États-Unis qui se sont abstenus, la totalité des membres du Conseil a voté en faveur de cette résolution. À l'issue de ce vote, durant [une conférence de presse](#) tenue à Bangui, Florence Marchal porte-parole de la mission, expliquait que l'objectif était de « *consolider les acquis enregistrés ces dernières années [en termes de] stabilité en République centrafricaine au bénéfice des populations de ce pays* ».

Mises en œuvre de façon conjointe par la MINUSCA et les autorités centrafricaines, les priorités de ce nouveau mandat demeurent : le soutien au processus électoral, la protection des civils, la restauration et l'extension de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire centrafricain ainsi que le soutien à l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR). En dépit des coupes budgétaires au sein de l'ONU, les capacités opérationnelles n'ont pour l'instant pas fait l'objet de réductions significatives.

La mise en place et le suivi des élections groupées du 28 décembre représentaient un premier défi d'envergure pour la MINUSCA. En effet, en phase avec les priorités du mandat, cette dernière avait pour mission de continuer à s'associer aux autorités centrafricaines afin d'assurer la transparence, la crédibilité, la logistique et la sécurité de ce quadruple scrutin. Plus de 2,3 millions d'électeurs inscrits étaient attendus pour élire leurs représentants lors d'un vote inédit, combinant élections présidentielle, législatives, régionales et municipales. Ces dernières n'avaient plus été organisées depuis 1988 et constituaient un engagement clé de l'APPR de 2019, faisant de ce scrutin un tournant majeur de la vie politique centrafricaine.

Pour y parvenir, dès le renouvellement de son mandat, la [MINUSCA](#) annonçait son intention de continuer à assister l'Autorité nationale des élections (ANE), en s'engageant notamment à mettre en place les matériels électoraux, ainsi qu'à acheminer environ 700 000 cartes d'électeurs à l'intérieur du pays. Le [porte-parole de l'ANE](#) expliquait que la mission avait participé à l'élaboration d'un manuel pratique à destination des membres du bureau de vote et de dépouillement. Imprimé à quelque 45 000 exemplaires, il devait servir à guider la « *formation des formateurs nationaux, de 700 membres des démembrements et de 33 810 membres de bureau de vote et de dépouillement* ».

De plus, la MINUSCA annonçait avoir soutenu l'ANE en matière de « *sensibilisation et d'éducation civique afin d'encourager la participation la plus large possible, notamment des jeunes et des femmes, aux prochaines élections* ». La porte-parole expliquait que la mission avait organisé des séances d'échange avec les autorités locales dans une dizaine de préfectures du pays, qu'elle avait [continué](#) à fournir des informations sur le scrutin, les violences électorales, les discours de haine et la diffusion de fausses informations.

Dans ce domaine de sensibilisation, selon [la Mission d'observation électorale de l'Union africaine](#) (MOEUA), pour appuyer l'ANE la MINUSCA a fait de sa radio, Guira FM, un vecteur central de communication électoral. Relayée par une vingtaine de radios communautaires, ses messages offraient une couverture maximale aux activités de l'ANE, tout au long du processus politique. Parallèlement, dès le 12 novembre, la MINUSCA a également réactivé la ligne verte 1325, mise en place

lors des élections précédentes avec le soutien d'ONU Femmes, un numéro gratuit permettant de signaler les violences, discriminations ou fraudes propres à la période électorale.

En matière de sécurité la mission onusienne ne s'est pas arrêtée là. Dès le 14 novembre, sa porte-parole annonçait avoir remis divers équipements au gouvernement centrafricain, surtout dans le domaine du maintien et du rétablissement de l'ordre. Cette pratique s'insérait dans un cadre plus large de collaboration avec les Forces Armées Centrafricaines et la Gendarmerie nationale pour la mise en œuvre du [Plan intégré de sécurisation des Élections](#) (PISE).

À quelques exceptions près, notamment au sujet de la participation des femmes aux élections, [la déclaration préliminaire de la MOEUA](#) sur le quadruple scrutin de décembre 2025 était plutôt élogieuse. De son côté, la Cheffe de la MINUSCA Valentine Rugwabiza dressait également un [bilan positif](#) de ce processus électoral ainsi que de la participation de la MINUSCA, soulignant que le dispositif sécuritaire « *visible autour des bureaux de vote, avait rassuré les populations et les avait encouragées à exercer leur droit de vote* ». À l'aube des résultats provisoire des élections, Valentine Rugwabiza condamnait toutefois les « *incidents survenus à Bambouti, où une attaque menée [le 28 décembre] par des éléments AAKG et des éléments armés du Soudan du Sud contre une position des FACA avait non seulement empêché la tenue des élections, mais aussi entraîné une prise d'otages, dont la sous-préfète, et le déplacement de populations vers le Soudan du Sud* ».

Depuis, la famille de la sous-préfète est [restée sans nouvelle](#). L'*International Crisis Group* dans l'un de ses derniers [rapports](#) appelait le gouvernement centrafricain à dialoguer avec l'AAKG, cette milice du sud-est du pays qui après avoir été intégrée à l'armée centrafricaine s'est rebellée et a retourné ses armes contre l'armée régulière ainsi que les civils, notamment peuls.

Au niveau électoral, le 6 janvier l'ANE [annonçait](#) les résultats provisoires du scrutin présidentiel et déclarait la réélection du président sortant Faustin-Archange Touadéra en le créditant de 76 % des suffrages exprimés. Son principal opposant Anicet-Georges Dologué, qui avait [revendiqué sa victoire](#) sans attendre ces résultats qui lui attribuaient 14,5% de voix, continuait de dénoncer des irrégularités dans le scrutin, [disqualifiant le travail de l'ANE et son impartialité](#). La Cour constitutionnelle centrafricaine devra statuer sur les éventuels recours et proclamer les résultats définitifs avant le 20 janvier.

À l'aune de ces éléments, le rôle de la MINUSCA dans la période postélectorale s'annonce complexe. Comment la mission pourra-t-elle gérer les tensions communautaires entre Zandés et Peuls, qui ont déjà fait plusieurs centaines de victimes et provoqué le déplacement de milliers de personnes ? Dans un scénario qui commence à rappeler celui de [l'élection camerounaise](#), quel sera son rôle dans la légitimation du processus électoral auquel elle a elle-même contribué, et, par conséquent, dans la reconnaissance des nouvelles autorités à la tête du pays ? Alors que la crise des liquidités de l'ONU pousse la MINUSCA à [réduire son budget de 15%](#), ce défi apparaît d'autant plus délicat. Il nécessite une coordination étroite avec les acteurs locaux et internationaux pour préserver la stabilité et la crédibilité du processus électoral.

[Antoine Younsi](#) est chercheur au sein de l'Observatoire Boutros-Ghali et du GRIP.